

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, à compter de 16 h 45, le 18 novembre 2010.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- Mme la mairesse Danielle Roy Marinelli, Lévis, vice-présidente du conseil
- Mme la conseillère Christiane Bois, Québec
- M. le conseiller Jean-Claude Bouchard, Lévis
- M. le conseiller Simon Brouard, Québec
- M. le maire Marcel Corriveau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- M. le conseiller Jean Guilbault, Québec
- Mme la conseillère Anne Ladouceur, Lévis
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec
- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis
- M. le préfet Jacques Marcotte, MRC de La Jacques-Cartier
- M. le conseiller François Picard, Québec
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans

Sont absents :

- M. le conseiller Richard Côté, Québec
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

### Ouverture de la séance

La séance est ouverte et présidée par M. Régis Labeaume, président du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec. Il est constaté quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° C-2010-73**

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par M. Marcel Corriveau, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retirer le point 4. c) 1 – Plan d'action de la Corporation de bassin de la rivière Jacques-Cartier (CBJC);
- Ajouter au point divers : Nomination au comité exécutif.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 novembre 2010

**Résolution n° C-2010-74**

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, appuyée par M. Jacques Marcotte, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 novembre 2010.

Adoptée

Contrat du directeur général

**Résolution n° C-2010-75**

Sur proposition de M. Jean-Claude Bouchard, appuyée par M. Simon Brouard, il est unanimement résolu :

De reconduire aux mêmes conditions l'entente intervenue entre la CMQ et M. Marc Rondeau, à titre de directeur général, jusqu'au 31 décembre 2014;

De demander à la Ville de Québec d'accepter la prolongation de son prêt de services aux mêmes conditions, jusqu'au 31 décembre 2014;

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire ou, en leur absence ou empêchement d'agir la vice-présidente du comité exécutif et le directeur général de la CMQ, à signer les contrats à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 18 novembre 2010  
Certificat du  
trésorier : CT-2010-183  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée

Dépôt du certificat du trésorier

**Résolution n° C-2010-76**

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est unanimement résolu :

De prendre acte du certificat déposé par le trésorier de la Communauté métropolitaine de Québec concernant les crédits nécessaires, au cours de l'exercice financier 2011.

Référence : Mémoire du 18 novembre 2010  
Certificat du  
trésorier : CT-2010-184  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée

Avis sur les projets de règlements RAVQ-556 et RAVQ-571 de la Ville de Québec

**Résolution n° C-2010-77**

Sur proposition de M. François Picard, appuyée par M. Jean Guilbault, il est unanimement résolu :

D'informer l'agglomération de Québec que la CMQ est en accord avec les objectifs poursuivis par les projets de règlement RAVQ-556 et RAVQ-571.

De transmettre à l'agglomération de Québec une copie de ce présent mémoire, incluant les annexes.

Référence : Mémoire du 10 novembre 2010  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Contrat de bassin du Conseil de bassin de la rivière Etchemin

**Résolution n° C-2010-78**

Attendu que le Conseil de bassin de la rivière Etchemin sollicite l'appui moral de la CMQ pour la réalisation d'une action du Plan directeur de l'eau;

Attendu que le Conseil de bassin de la rivière Etchemin a élaboré un contrat de bassin concernant le Projet d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines de la CMQ;

Attendu que la signature de ce contrat de bassin ne revêt aucun caractère obligatoire;

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Simon Brouard, il est unanimement résolu :

D'autoriser le directeur général ou le secrétaire à signer le contrat de bassin proposé par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin.

Référence : Mémoire du 5 novembre 2010  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée

Bordereau d'information

**Résolution n° C-2010-79**

Sur proposition de Mme Christiane Bois, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est unanimement résolu :

De prendre acte du bordereau d'information en date du 18 novembre 2010 contenant les points suivants :

- a) États des comparatifs des revenus et des dépenses de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2010;
- b) Historique des factures de la Communauté métropolitaine de Québec, factures de plus de 2 000 \$ avec total de plus de 25 000 \$, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2010;
- c) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 26 août 2010;
- d) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 23 septembre 2010;
- e) Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 8 octobre 2010;
- f) Lettre de M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, à M. Daniel Le Pape, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Portneuf, ayant pour objet l'analyse de conformité du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) modifié de la MRC de Portneuf.

Adoptée

Divers

Nomination au comité exécutif

**Résolution n° C-2010-80**

Sur proposition de M. Jacques Marcotte, appuyée par Mme Danielle Roy Marinelli, il est unanimement résolu :

De nommer monsieur Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre de membre du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec en remplacement de monsieur Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, et ce à compter de maintenant.

Référence : Mémoire du 18 novembre 2010  
Responsable : Secrétariat – Communication et consultation

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Semaine québécoise de réduction des déchets – Mention honorifique à la CMQ

**Résolution n° C-2010-81**

Sur proposition de M. Simon Brouard, appuyée par M. Pierre Lefrançois, il est unanimement résolu :

De prendre acte de la mention honorifique reçue par la CMQ relativement aux activités qu'elle a organisées dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets.

Référence : Mémoire du 11 novembre 2010  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

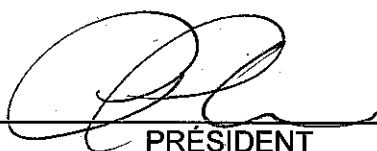
Clôture de la séance

**Résolution n° C-2010-82**

Sur proposition de Mme Danielle Roy Marinelli, appuyée par M. Simon Brouard, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée



---

PRÉSIDENT



---

SECRETARE